

DEPARTEMENT DU CHER
-
ARRONDISSEMENT DE SAINT-AMAND-MONTROND
-
COMMUNE DE LA GUERCHE SUR L'AUBOIS

**CONSEIL MUNICIPAL
25/11/2022**

Date de convocation :
17 Novembre 2022

Nombre de membres : 20
En exercice : 20
Présents : 14
Votants : 17
Dont 3 pouvoirs

Délibération n° 2022/ 75

OBJET : Approbation et fixation des tarifs du camping municipal de Robinson

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL
MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 29/11/2022

Reçu en préfecture le 29/11/2022

Publié le

ID : 018-211801089-20221125-2022_75-DE

Berger
Levrault

DEPARTEMENT DU CHER
-
ARRONDISSEMENT DE SAINT-AMAND-MONTROND
-
COMMUNE DE LA GUERCHE SUR L'AUBOIS

L'an deux mil vingt-deux,
Le 25 novembre à 19H00.

Le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance ordinaire publique sous la présidence de Monsieur DUCASTEL Pierre, Maire.

Etaient présents : M. DUCASTEL Pierre (Maire), M. Alexis POUGNET, Mme Solange MOREAU, M. Romain FONTAINE, Mme Christine COMBEMOREL, M. Franck GABIGNON, Mme Christelle BEZE, M. Guy HENRY, Mme Catherine CLAUDET, Mme BRETON Muriel, Mme Nathalie LASSERRE, M. Guillaume PERDRIX, M. Nicolas THOMAS, M. Alain PAQUET

Absents excusés : Mme Christine BONNEFOY-CLAUDET, (pouvoir à Christelle BEZE), Mme Danièle FONTAINE (pouvoir à Catherine CLAUDET), M. BOISSIER Wilfried (pouvoir à Guillaume PERDRIX), M. Sylvain RABOT, M. Anthony GARINIE, (pouvoir à Mme BEZE), M. MAUPASTE Alexis (pouvoir à M. Alexis POUGNET)

Secrétaire de séance : M. Romain FONTAINE

OBJET : Approbation et fixation des tarifs du camping municipal de Robinson : ajout d'un tarif sans électricité sur le terrain annexe

Les usagers du camping demandent régulièrement un tarif sans électricité, notamment lorsqu'il s'agit de touristes en tente ou de camping-cars autonomes.

Il est proposé au conseil municipal de prévoir un tarif comme inclus dans le tableau ci-après, l'électricité prévue pouvant être exclue du tarif de place dès lors que les touristes seront localisés sur le terrain annexe ne comportant aucune borne électrique.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir approuver et fixer les tarifs applicables au camping municipal de Robinson suivants :

- Forfait tente basse saison 7€, haute saison 9€
- Forfait camping-car basse saison 9€ et haute saison 10€

Les tarifs évoluent peu mais permettent de prendre en considération l'obligation de désinfection de chaque chalet lors du départ des touristes eu égard au COVID-19.

changements tarifs camping 2022

	BS	HS		BS	HS
forfait tente	8,00 €	11,00 €	détails : électricité	1,00 €	2,00 €
forfait / personne	3,00 €	3,00 €	gratuit pour les - 5ans		

	BS	HS		BS	HS
forfait camping-car	11,00 €	14,00 €	détails : électricité	3,00 €	4,00 €
forfait / personne	3,00 €	3,00 €	gratuit pour les - 5ans		
vidange	2,00 €	2,00 €			

	BS	HS	
visiteurs	1,00 €	1,00 €	gratuit pour les - 5ans
animal	1,00 €	1,00 €	
garage mort	3,00 €	3,00 €	par jours : uniquement les véhicules des campeurs

	Chalets			
	BS	HS	BS	HS
	2 / 4 personnes		6 / 8 personnes	
la nuit	50,00 €	60,00 €	60,00 €	80,00 €
la semaine	280,00 €	300,00 €	380,00 €	400,00 €

caution chalets effective pour tous les chalets	200€
---	------

ventes annexes	
vaisselle	2,00 €
litterie jetable	5,00 €
lave linge	5,00 €
sèche linge	5,00 €
capsule lessive	0.50€
balles de ping pong	0.50€

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les modifications sus-évoquées.

Délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Le Maire, Pierre DUCASTEL